

LES MANDATAIRES SPÉCIAUX ET LES PROCURATIONS

RENSEIGNEMENTS POUR LES ADULTES PLUS ÂGÉS, LES FAMILLES ET LES AIDANTS



LISEZ CETTE BROCHURE POUR VOUS RENSEIGNER :

- Sur la nature d'un mandataire spécial.
- Sur la nature d'une procuration relative au soin de la personne.
- Sur la façon de nommer un procureur au soin de la personne.



**Sinai
Health**

Healthy Ageing
and Geriatrics



UHN

Toronto General
Toronto Western
Princess Margaret
Toronto Rehab
Michener Institute

EN QUOI CONSISTE UN MANDATAIRE SPÉCIAL?

Un mandataire spécial est une personne qui prend des décisions au nom d'une autre personne si celle-ci devient incapable de s'en charger elle-même. Les mandataires spéciaux sont généralement des membres proches de la famille.

Si vous devenez incapable de prendre des décisions, votre médecin ou vos autres fournisseurs de soins de santé doivent prendre contact avec votre mandataire spécial pour obtenir son consentement avant de pouvoir vous fournir un traitement. La loi exige que l'ordre de représentation ci-dessous soit suivi.

LISTE DES MANDATAIRES SPÉCIAUX :

1. Un tuteur ayant le pouvoir de donner ou de refuser son consentement au traitement
2. Un procureur au soin de la personne ayant le pouvoir de donner ou de refuser son consentement au traitement
3. Une personne choisie par la Commission du consentement et de la capacité
4. Un conjoint ou partenaire
5. Un enfant (âgé de 16 ans ou plus) ou parent, ou un travailleur de la Société d'aide à l'enfance
6. Un parent ayant le droit d'accès seulement
7. Un frère ou une sœur (ou s'il y en a plusieurs, les frères et les sœurs ensemble)
8. Un autre membre de la famille (par le sang, par mariage ou par adoption)
9. Le Bureau du Tuteur et curateur public (BTCP). Le BTCP fait partie du ministère du Procureur général de l'Ontario.

En ce qui concerne les mandataires spéciaux, un travailleur de la santé qui propose un traitement doit s'adresser à la première personne sur la liste des mandataires spéciaux. Si la personne n'est pas en mesure de prendre des décisions pour vous, si elle refuse de le faire ou si elle n'est pas disponible, le travailleur de la santé s'adressera alors à la deuxième personne sur la liste. Ce processus continuera jusqu'à ce qu'un mandataire spécial soit identifié.

Si vous souhaitez choisir la personne qui prendra vos décisions à titre de mandataire spécial, vous pouvez la désigner comme procureur au soin de la personne.

EN QUOI CONSISTE UN PROCUREUR AU SOIN DE LA PERSONNE?

Un procureur au soin de la personne est une personne à qui vous faites confiance et que vous choisissiez légalement pour prendre des décisions si vous n'êtes pas capable de les prendre vous-même.

QUI PEUT ÊTRE UN PROCUREUR AU SOIN DE LA PERSONNE?

Votre procureur au soin de la personne peut être une personne qui figure sur la liste des mandataires spéciaux, ou une autre personne de votre choix, comme un ami ou un voisin. Un procureur au soin de la personne ne peut pas être :

- Âgé de moins de 16 ans.
- Incapable de comprendre l'information concernant les décisions en matière de traitement.
- Une personne qui reçoit une rémunération pour vous fournir des services de santé ou de soutien.

Si vous avez plus d'un procureur au soin de la personne, vous devez indiquer s'ils doivent prendre les décisions ensemble ou si l'un d'entre eux peut les prendre seul si les autres ne sont pas disponibles.

COMMENT NOMMER UN PROCUREUR AU SOIN DE LA PERSONNE

Pour nommer légalement une personne en tant que procureur au soin de la personne, vous devez remplir un formulaire de procuration de soin de la personne qui lui donne les pouvoirs juridiques nécessaires pour prendre des décisions relatives aux soins de santé à votre place si vous ne pouvez pas les prendre vous-même.

Une fois le formulaire rempli, votre procureur au soin de la personne deviendra votre mandataire spécial.

DE QUOI DEVRAIS-JE PARLER À MON MANDATAIRE SPÉCIAL?



Le choix de la personne à qui vous faites confiance pour prendre des décisions en matière de soins de santé à votre place si vous ne pouvez pas le faire vous-même fait partie de la **planification préalable des soins**. La planification préalable des soins inclut également le fait de penser à ce que vous voulez qui se passe si votre mandataire spécial doit prendre des décisions en votre nom, d'en parler et de l'écrire.

Voici les sujets dont vous devriez parler à votre mandataire spécial :

- Les valeurs et les préférences qui pourraient contribuer à le guider s'il doit prendre des décisions en votre nom
- Les traitements médicaux et les soins que vous voudriez et dont vous ne voudriez pas en cas de maladie grave

Vous pouvez également écrire ces valeurs, ces préférences et ces traitements dans un document que l'on appelle **directive préalable**. Une directive préalable contribue à préciser pour votre mandataire spécial et vos fournisseurs de santé les traitements médicaux et les soins que vous voudriez et dont vous ne voudriez pas.

COMMENT OBTENIR LES FORMULAIRES REQUIS POUR OBTENIR UNE PROCURATION RELATIVE AU SOIN DE LA PERSONNE ET UNE DIRECTIVE PRÉALABLE?

- Vous pouvez prendre contact avec un avocat qui vous aidera à préparer une procuration relative au soin de la personne.
- Vous pouvez obtenir une trousse de procuration relative au soin de la personne auprès du ministère du Procureur général. Téléchargez la trousse à l'adresse :



<https://www.publications.gov.on.ca/fr/300629>

Vous pouvez également téléphoner au bureau pour demander qu'on vous envoie une trousse d'information :



416-326-5300 (si vous habitez à Toronto)

1-800-668-9938 (appel sans frais à l'extérieur de Toronto)

RESSOURCES SUGGÉRÉES

TROUSSE DE PROCURATION RELATIVE AU SOIN DE LA PERSONNE – MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE L'ONTARIO

Renseignements sur la désignation d'un procureur et formulaire de procuration relative au soin de la personne. Rendez-vous au site Web ci-dessous pour télécharger la trousse complète.



<https://www.publications.gov.on.ca/fr/300652>

PLANIFICATION PRÉALABLE DES SOINS – PARLONS-EN

Renseignements sur la planification préalable des soins et la préparation d'un plan pour les décisions futures en matière de santé.



www.advancecareplanning.ca

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES DANS NOTRE SÉRIE

- Comment entamer une conversation : Planification anticipée des soins
- Comprendre vos options en matière de soins palliatifs

D'AUTRES RESSOURCES SANTÉ DANS NOTRE SÉRIE :

- L'alcool et votre santé
- Calcium, vitamine D et santé osseuse
- Conseils d'ordre général pour gérer les problèmes de mémoire
- Améliorer l'incontinence urinaire
- Vivre plus longtemps, vivre bien - Votre guide pour vieillir en bonne santé
- Gestion du stress des soignants
- Gestion de la douleur chronique
- Gestion des problèmes de santé mentale courants chez les personnes âgées
- Gestion de la constipation
- Gestion des troubles cognitifs légers, de la maladie d'Alzheimer et autres démences
- Gestion des problèmes de santé chroniques multiples
- Gestion de l'utilisation des sédatifs-hypnotiques chez les personnes âgées
- Gestion du sommeil chez les personnes âgées
- Gestion des troubles liés à la consommation de substances et à la toxicomanie chez les personnes âgées
- Prévenir les chutes à domicile
- Reconnaître et prendre en charge l'anxiété
- Reconnaître et prendre en charge le délire
- Reconnaître et prendre en charge la dépression
- Reconnaître et prendre en charge la perte auditive
- Utilisation sans danger des médicaments pour les personnes âgées

D'AUTRES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DANS NOTRE SÉRIE :

- Options de transport communautaire
- Services d'évaluation de la conduite automobile
- Maltraitance des personnes âgées
- Financement des aides à la mobilité et autres aides par le programme des appareils et accessoires fonctionnels
- Options de logement pour les personnes âgées
- Comment s'inscrire à Wheel-Trans
- Repas à domicile

Rendez-vous à www.sinaigeriatrics.ca/healtheducation pour obtenir des ressources supplémentaires pour les adultes plus âgés, les familles et les aidants.

Ces renseignements ne doivent être utilisés qu'à des fins d'information et ne doivent pas remplacer les conseils médicaux, le diagnostic ou le traitement fournis par un professionnel. Veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils concernant un trouble médical spécifique. Une seule copie de ces documents peut être réimprimée pour une utilisation personnelle et non commerciale seulement.

Nous remercions les organismes suivants pour leur soutien de notre initiative de ressources éducatives pour soutenir le vieillissement en santé :



The Ben and
Hilda Katz
Foundation



Mon Sheong Foundation et la Ben and Hilda Katz Foundation ont fourni un soutien financier généreux pour l'impression et la traduction de nos ressources éducatives pour soutenir le vieillissement en santé.

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité a soutenu cette initiative en octroyant des fonds dans le cadre de son programme de subventions communautaires pour les aînés.

Adapté de « Substitute Decision Maker and Naming a Power of Attorney », publié en 2016, avec la permission du Patient and Family Education Program du Réseau universitaire de santé.

Auteur : Healthy Ageing and Geriatrics Program, Sinai Health and UHN
Date de modification : juin 2022